

PARLEMENT EUROPÉEN

Les députés français se penchent sur la question du siège

Le siège de Strasbourg, « on y tient », a assuré au député alsacien Charles Sitenstuhl la nouvelle secrétaire d'État aux Affaires européennes devant la commission ad hoc de l'Assemblée nationale, dont sont membres pas moins de quatre élus alsaciens.

La nouvelle secrétaire d'État aux Affaires européennes, Laurence Boone, qui a pris début juillet la suite de Clément Beauce (promu ministre délégué aux Transports), a été auditionnée ce lundi par la commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale.

Pas moins de quatre députés alsaciens y siègent : les macronistes Charles Sitenstuhl (vice-président de la commission), Brigitte Klunkert et Louise Morel (Modem) et l'élu EELV Sandra Regol.

Tous quatre ont interrogé la nouvelle ministre pendant cette audition, sur des sujets variés. Le Sélestatien Charles Sitenstuhl lui a posé une question sur le siège du Parlement européen, « un choix délibéré symbolique » explique-t-il aux DNA, car « il est important de montrer que la représentation nationale est attentive et présente sur le sujet, parce que s'il n'y a pas une vigilance constante, on fait le jeu des anti-Strasbourgeois ».

Sa question a porté en particulier sur le bâtiment Osmose. Pris en main par Clément Beauce qui avait annoncé en février via les DNA qu'une solution était trouvée, le dossier de la vente de ce bâtiment au Parlement « patine », a dit le député en citant de plus récents articles des DNA. Réponse

de la ministre : « Je tiens à souligner que nous travaillons sur le projet du siège à Strasbourg, évidemment. Nous avons bien conscience de l'importance que cela a », a dit Laurence Boone, qui ne peut s'avancer sur ce dossier : la décision d'acquisition relève du Parlement, et il peine à se décider.

Or le temps presse : Osmose, bâtiment de 15 000 m² construit suite à un « coup de poker » des collectivités, a été livré en octobre et réservé pendant 6 mois au Parlement européen. Depuis avril, la société Icade, qui a financé la construction et paye les frais liés à ce grand bâtiment vide, est libre de le proposer à n'importe quel acquéreur. Or le Parlement ne fait preuve d'aucun empressément. Au contraire, il a décidé il y a quinze jours de lancer une étude pour, notamment, évaluer les besoins de l'institution en matière d'immobilier. La procédure pourrait encore prendre plusieurs mois, sans résultat garanti.

La ministre ne peut pas s'avancer, donc, mais c'est elle qui devra veiller au bon déroulement des discussions. Soulagement, donc, de voir qu'elle ne décourrait pas le sujet lors de l'audition de ce lundi, un sujet parmi les dizaines que le portefeuille des Affaires européennes impose de maîtriser.

En effet, ce ministère est sans doute le plus multithématique du gouvernement : il nécessite de connaître tous les dossiers traités à Bruxelles : transports, numérique, politique « monétaire », agriculture, santé... Auxquels s'ajoute, donc, la fameuse question du siège de Strasbourg, un siège « auquel on tient », a assuré Laurence Boone devant les députés.

ACB

POLITIQUE

À Dachstein, la majorité des conseillers municipaux démissionnent

Quatorze des dix-neuf membres du conseil municipal de Dachstein (près de Molsheim) ont déposé ce jeudi en mairie leur lettre de démission à la suite de tensions avec le maire. Les habitants devront retourner aux urnes.



14 des 19 conseillers de la Ville ont démissionné. Photo DNA/R.H.

La démission de 14 conseillers fait suite à des tensions apparues voici quelques mois au sein de l'équipe majoritaire élue en 2020.

Les élus démissionnaires reprochent au maire de cette commune de 1800 habitants, Jean-Claude André, une gestion de plus en plus solitaire du pouvoir ; ce dont ce dernier se défend. Le feu qui couvait s'est déclaré lors du dernier conseil municipal, le 28 juin, après le refus par le maire de valider une procuration pour des raisons de forme et un désaccord sur un « projet d'accueil » d'une personne en formation qui avait vu, chose rare, la première adjointe, Laëtitia Martz, voter contre le maire. Parmi les sujets de dissension (qui devait être adopté avant la fin de l'année) ou encore un projet d'installation d'un cabinet médical dans les locaux de la mairie.

Surtout, les élus semblaient dans l'incapacité de renouer le dialogue et cette démission – qui inclut aussi des membres de l'opposition – apparaît aux yeux des élus concernés comme une façon de faire face au « mur d'incompréhension » qui s'est érigé « entre le maire et nous »,

expliquent-ils dans une lettre ouverte aux habitants diffusée jeudi. Des élus qui ont demandé au maire dans la matinée de démissionner pour éviter ce départ collectif. Cette forme d'ultimatum a été rejetée par le premier magistrat qui estime que les conseillers « ont pris la responsabilité de priver le village d'organe délibératif ».

Vers de nouvelles élections générales à l'automne

Sur le plan du droit, cette démission massive va faire tomber l'ensemble du conseil dans la mesure où elle se traduit par une vacance de plus du tiers du conseil municipal.

De nouvelles élections auront lieu dans un délai de trois mois et le nouveau conseil élira son maire. En attendant, on ne sait pas encore si les quelques élus non démissionnaires vont pouvoir continuer à suivre les dossiers ou si une délégation spécia-

le composée d'un petit noyau de professionnels du droit ou de l'administration sera mise en place par la préfecture pour gérer les affaires courantes et préparer le scrutin.

Cette démission intervient dans un contexte difficile pour la municipalité, engagée non seulement dans l'élaboration de ce PLU mais aussi dans un bras de fer avec un promoteur désireux de réaliser un important projet immobilier sur la commune contre l'avis des élus.

Une bonne partie des élus démissionnaires entendent remonter une liste « pour poursuivre le travail engagé » précisait, en leur nom, Fabien Schmitt, un de ces élus. Quant au maire, il jugeait jeudi soir « prématurée » la question de la constitution d'une nouvelle liste autour de son nom mais, quoi qu'il en soit, assurait-il, « la situation sera tranchée par les urnes et c'est très bien ».

Hervé MICLO

PRATIQUE

Journée transfrontalière de l'Infobest

Après deux ans d'absence, la Journée d'information transfrontalière de l'Infobest Kehl/Strasbourg est de retour le mardi 13 septembre 2022. Elle s'adresse aux nombreux citoyens qui vivent dans un pays, travaillent dans le pays voisin et sont confrontés régulièrement à toutes les questions que leur situation de mobilité transfrontalière implique.

Les personnes qui le souhaitent pourront bénéficier d'entretiens individuels, gratuits et bilingues, avec des conseillers français et allemands des agences pour l'emploi, des caisses d'assurance maladie, des caisses d'allocations familiales et de la L-Bank (service compétent pour l'Elterngeld), des services fiscaux allemands et avec des experts en droit du travail allemand et en matière d'apprentissage transfrontalier.

Les spécialistes apporteront des indications concrètes sur les diverses réglementations applicables, les services compétents et les démarches requises.

La Journée d'information transfrontalière aura lieu dans le bâtiment 2 de la Hochschule de Kehl (Kinzigallee 1) accessible en tram (tram D, arrêt « Hochschule/Läger ») ou bien en voiture (parking « am Läger »).

La prise de rendez-vous, par téléphone ou bien par mail, auprès de l'Infobest Kehl/Strasbourg, est impérative (ce le plus rapidement possible, les places étant restreintes – date limite d'inscription le 7 septembre 2022).

Tél : 03 88 76 68 98 ou +49 (0) 7851 94 79 0. E-mail : kehl-strasbourg@infobest.eu

Cet été dans le Sud, le «lé» sera au prix du lait.

LIDL, LES MÊMES PRIX PARTOUT MÊME EN VACANCES

Plus de 140 fruits & légumes chaque jour en supermarché

DU VEN 22/07 AU DIM 24/07

Avocat
Catégorie 1

La pièce

0.69€

Origine : KENYA ET/OU PÉROU ET/OU AFRIQUE DU SUD ET/OU ZIMBABWE ET/OU TANZANIE ET/OU COLOMBIE

Pêche
Catégorie 1
Variété : chair jaune et/ou blanche

Le kilo

2.79€

Origine : FRANCE

• Le vrai prix •
des bonnes choses